

Changer les institutions ou réformer les hommes ?

"L'expérience de chaque homme se recommence. Seules les institutions deviennent plus sages, elles accumulent l'expérience collective et, de cette expérience et de cette sagesse, les hommes soumis aux même règles verront non pas leur nature changer, mais leur comportement graduellement se transformer"

Henri-Frédéric Amiel
(philosophe suisse du XIX^e siècle)

"Pourquoi changer les institutions ? Ce sont les hommes qui font la politique, et non les systèmes" : voilà l'un des arguments les plus utilisés pour minimiser ou discréditer la nécessité d'une 6^{ème} République. Si l'on suit ce raisonnement, même si la 6^{ème} n'était pas nocive, elle serait de toute façon inutile. La crise ne viendrait donc pas du système, mais de ceux qui le font vivre. Cet argument est pour le moins inquiétant concernant la conception de la démocratie qu'ont ceux qui l'utilisent.

L'OMNIPRÉSENCE DES INSTITUTIONS

Certains rejettent les changements institutionnels prônés par la C6R au prétexte que, selon eux, « *ce sont les hommes qui font la politique et non les systèmes* ». Mais à l'épreuve de la réalité, ils reconnaissent çà et là que **les systèmes influencent leurs actions**. Citons par exemple l'ancien ministre de la Santé Jean-François Mattéi qui, devant la commission d'enquête parlementaire sur la canicule de l'été 2003, a déclaré : *"il ne faut pas mettre en cause les individus mais les systèmes"*. En somme, ils reconnaissent qu'une Constitution, un système politique, ont une influence... **mais uniquement quand cela les arrange !**

De même, la classe politique a tenté d'excuser certaines de ses dérives en plaidant l'absence de législation sur le financement des partis politiques. Ainsi Patrick Devedjian, porte-parole du RPR en 2000, s'était félicité *"qu'on ait eu en 1995 la loi d'Edouard Balladur pour interdire tout financement des partis politiques par les entreprises. Je crois que le système a changé. Ça a existé pendant trop longtemps, parce que le système de financement était mal conçu, mal organisé"*. Voilà bien un exemple qui illustre que les hommes politiques réclament un cadre à leur action et que les hommes seuls dans un mauvais système ne peuvent rien.

Allons au bout de leur raisonnement. Si donc ce sont uniquement les hommes et non les systèmes qui font la politique, pourquoi alors s'encombrer de ce régime « pénible » qu'est la démocratie ?! Tout irait mieux avec un despote éclairé ! Pour être plus sérieux : au mythe de l'homme providentiel, nous préférons une **République de citoyens éclairés**.

Changer les institutions peut avoir des effets spectaculaires quels que soient les hommes politiques en place. On oublie trop souvent qu'elles ne sont pas exclusivement le fruit d'une Constitution éthérée faisant le bonheur des professeurs de droit. Il faut réaffirmer avec force leur **omniprésence**. Elles ont une influence à tous les niveaux (local, régional, national et européen) et dans tous les domaines (législatif, exécutif, judiciaire et médiatique). Les réformer aurait donc un impact considérable. Il ne s'agit pas uniquement de changer des virgules dans le 3^{ème} alinéa du 5^{ème} article de la Constitution française mais de réfléchir à une nouvelle structure institutionnelle répondant aux défis qui nous sont posés. De plus, on sous-estime souvent le mimétisme politique : les défauts de la V^{ème} contaminent tous les échelons de la société (confusion des pouvoirs au profit des présidents de conseil général ou régional, des maires ; instrumentalisation de la justice etc.).

LES INSTITUTIONS COMME LEVIER DU CHANGEMENT

Quand bien même on accepterait le postulat de la toute puissance des hommes, alors **la façon dont émergent ces hommes est essentielle**. Soit s'appliquent la loi du plus fort, le népotisme, l'oligarchie... Soit l'on passe par la mise en place d'un système – quel qu'il soit – qui organise la formation des élites, et on retourne donc à la case départ, à l'élaboration de règles.

On met d'ailleurs souvent en cause la **représentativité et la légitimité des hommes politiques** dans le système actuel : sur-représentation de certaines catégories socioprofessionnelles, expression de divers corporatismes etc. Or, c'est essentiellement le **cadre institutionnel** qui permet de régler ces questions : modes de scrutin, conditions d'éligibilité, organisation des campagnes électorales (financement, accès aux médias...) etc. Sur tous ces points, la C6R avance des propositions : harmonisation de tous les mandats à 5 ans (**prop. 3**), règles anti-cumul, statut de l'élu (**prop. 4**), pluralisme des catégories socioprofessionnelles accédant à des fonctions politiques (**prop. 5 et 6**), élection directe du Sénat à la proportionnelle dans un cadre régional (**prop. 7**), droit de vote des étrangers aux élections locales (**prop. 26**)...¹

Le pouvoir use, parfois corrompt. Son exercice prolongé peut favoriser le clientélisme, le copinage ou d'autres dérives. Là encore, le système a son mot à dire. La limitation du nombre de mandats dans le temps (**prop. 4**) permettrait de lutter contre cette tendance et de renouveler le personnel politique. La limitation des abus suppose des **mécanismes de contrôle** : plus de contre-pouvoirs (notamment au niveau local : **prop. 30**), rôle accru de la Cour des comptes (**prop. 12**), création d'un Conseil supérieur de la Justice (**prop. 24**), meilleure vigilance et auto-surveillance des gouvernants grâce à la revalorisation de l'opposition et des commissions d'enquête (**prop. 9** réservant une partie de l'ordre du jour des assemblées à l'opposition ; **prop. 13** lui attribuant la présidence de la commission des finances, **prop. 14** permettant des commissions d'enquête d'un an, y compris sur des faits donnant lieu à poursuites judiciaires) etc.

Et si les citoyens constatent une carence ou une dérive grave de leurs représentants, un système vraiment démocratique doit leur permettre de **reprendre la main**. Par exemple en saisissant la Cour constitutionnelle (**prop. 20**) ou en déposant une proposition de loi citoyenne (**prop. 27**).

Bref, le changement des pratiques politiques ne viendra pas de lui-même. Si la réforme des institutions n'est pas "suffisante", elle est bien un préalable indispensable à l'application de politiques publiques efficaces et librement choisies.

**Au-delà, refusons la dialectique simpliste :
"hommes contre système" !
Il n'y a pas les hommes ou les systèmes :
il y a des hommes dans un système.**

¹ Sur ces questions, voir aussi *Repères C6R n° 1*, « Représentativité et responsabilité sous la 6^{ème} République ».